

Une médaille pour les Justes

Marie-Anne Kleiber

QUI SAUVE une vie sauve l'humanité toute entière. » Cette phrase, tirée du Talmud, est gravée sur les médailles décernées par Yad Vashem, le mémorial de la Shoah en Israël. En France, ces distinctions sont décernées depuis 63 à des personnes non-juives qui, lors de la dernière guerre mondiale, ont sauvé des juifs au péril de leur vie. Ce sont les rescapés qui obtiennent les dossiers de demande de médaille (avec noignages certifiés)* au nom de leur sauveur qui, bien souvent, ignore leurs démarches avant d'apprendre qu'il a été décoré... Jeudi prochain, à la mairie du 20^e, huit familles recevront, à titre posthume, un honneur décerné, la distinction de « Justes parmi les nations ».

La reconnaissance de ces rescapés est souvent anonyme et accélérée. De 1963 à 1995, plus de 1.500 médailles ont été remises en France. Sur la centenaire suivante, plus de 100 dossiers ont été déposés et acceptés. A Paris, une cérémonie de remise collective a

ainsi dû être organisée en juin 2004, en mairie du 9^e. « Il a souvent fallu des décennies pour que les survivants acceptent de retourner dans leur pays, douloureux, et à présent, ils veulent remercier ceux qui les ont aidés »,

Huit familles recevront, jeudi à Paris, cette distinction qui honore celles et ceux qui ont sauvé la vie de juifs pendant la Seconde guerre mondiale

explique Madeleine Pelletin-Meyer, responsable des cérémonies pour Yad Vashem en France.

Cette bienfaitrice, une dame âgée de 70 ans, fait partie du comité français depuis qu'elle-même a monté, en 1999, un dossier pour remercier la femme qui « en prenant tous les risques, sans se poser une question, nous avait

pris sous son aile, ma tante, mes deux enfants et moi, nous avions été convoyés de Paris jusque dans l'Aube où elle nous avait trouvés un hébergement dans des fermes ».

L'histoire de Colette Zeif et de sa grande sœur Jacqueline est similaire. Ces deux jeunes Parisiennes – la première avait 5 ans, l'autre 17, en 1943 – étaient réfugiées en province, à Limoges, où, séparées de leurs parents, arrêtées, elles ont été cachées par un couple, les Beyrand. Ils nous ont « accueillies, protégées et aimées », selon la benjamine.

Alice Yzaaks a elle aussi quitté la capitale, en 1943, pour Clermont. Sa mère est restée arrêtée sur place. La jeune fille alors âgée de 16 ans erre dans les rues de la ville, désespérée, avant qu'une connaissance de sa mère, Lucienne Defaisse, la reconnaisse et lui trouve un refuge dans un hôtel, chez Germaine Reutrut. Les époux Beyrand, comme Lucienne Defaisse et Germaine Reutrut, recevront jeudi, à titre posthume, le titre de Justes parmi les nations.

*Rens. : 01 47 20 99 57.